Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 53 (1995)

Heft: 2: Finlande et Union européenne

Artikel: Les étapes de l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne

Autor: Aho, Esko

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-140408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ÉTAPES DE L'ADHÉSION DE LA FINLANDE À L'UNION EUROPÉENNE

Esko AHO Premier ministre finlandais

Pour la Finlande, l'intégration est un instrument, non une fin en soi. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, notre pays s'est servi de cet instrument, avec beaucoup de succès, en vue de consolider sa position politique et économique. A nos yeux, l'intégration a toujours revêtu un caractère plutôt pragmatique qu'idéologique. Cette approche pratique a varié suivant les moments pour aboutir finalement à l'adhésion à l'Union européenne en 1995.

L'adhésion n'a pas marqué de tournant dans notre politique d'intégration, mais a plutôt été un prolongement logique de nos choix antérieurs. Un coup d'oeil rétrospectif fait ressortir leurs étapes distinctes: membre associé de l'Association européenne de libre-échange, accord de libre-échange avec la Communauté économique européenne, plein membre de l'Association européenne de libre-échange, accord sur l'Espace économique européen et entrée dans l'Union européenne. La Finlande s'est donc engagée graduellement dans une intégration économique et politique.

La fin de la guerre froide a changé l'environnement politique finlandais. Les vieilles craintes et les vieux adages n'étaient désormais plus valables. Je suis convaincu que notre refus d'entrer dans l'Union aurait marqué - plus que notre adhésion - un véritable tournant de notre ligne pragmatique.

Pourquoi la candidature?

Pendant la guerre froide, les pays neutres ont jugé leur entrée dans la Communauté économique européenne incompatible avec leurs politiques étrangères. Par conséquent, ils devaient assurer leurs intérêts économiques sur ce marché important par d'autres moyens.

Les accords de libre-échange, conclus au début des années 70, ont marqué la première ouverture de ces pays au marché communautaire. Ces arrangements étaient, à l'époque, fort satisfaisants. Dans les années 80, toutefois, l'évolution interne de la Communauté a risqué de miner les fondements de ces accords. La suppression des

barrières et l'approfondissement de l'intégration auraient défavorisé les pays qui n'avaient conclu qu'un accord de libre-échange.

L'Espace économique européen a représenté une voie moyenne entre une adhésion et un accord de libre-échange, donc une solution de rechange à une pleine adhésion. Peut-être en aurait-il été ainsi si la situation mondiale en était restée là.

En dépit d'un grand nombre de dossiers examinés au cours des négociations d'adhésion, une question demeura fondamentale: la Finlande exigeait d'être traitée d'égale à égale avec les autres pays membres.

Un traitement équitable comprenait de nombreux éléments, comme par exemple, la reconnaissance de nos spécificités nationales dues à notre situation géographique tant en matière agricole qu'en politique régionale pour empêcher la division du pays en deux catégories de citoyens, les uns profitant de l'adhésion et les autres en souffrant excessivement. L'équité consistait également à placer chaque Etat membre sur un pied d'égalité dans le processus décisionnel.

L'Espace économique européen ne donnait pas satisfaction puisqu'il ne nous offrait que de modestes possibilités d'influer sur les décisions nous concernant. Une position d'égalité avec les autres pays membres était donc une condition préalable à notre adhésion. Maintenant, la Finlande dispose d'un certain nombre de voix au Conseil ainsi que de représentants au Parlement européen au *pro rata* de sa population. Elle a aussi un commissaire et nos langues officielles - le finnois et le suédois - sont sur un pied d'égalité avec les autres langues officielles de l'Union.

Il est évident qu'en raison de sa situation géographique septentrionale, les conditions de production agro-alimentaire de la Finlande diffèrent nettement de celles des autres pays membres de l'Union. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à qualifier notre agriculture d'arctique lors des négociations d'adhésion.

La Finlande est un pays peu peuplé et où les distances sont longues. La politique régionale de l'Union était prévue pour des conditions complètement différentes. Lors des négociations, nous avons obtenu que les spécificités finlandaises soient prises en compte dans la politique régionale. De ce fait, un habitat dispersé deviendra désormais un des nouveaux critères de cette politique.

Le referendum

Il était bien clair que l'adhésion à l'Union exigeait un large soutien de la population. Pour s'en assurer, le Gouvernement finlandais a soumis le résultat des négociations à un référendum qui, en Finlande, - à la différence de la Suisse - est plutôt une procédure exceptionnelle et n'a qu'un caractère consultatif. Le référendum n'a pas seulement offert aux citoyens la possibilité de s'exprimer, mais il a aussi donné à nos négociateurs une

caution morale puisqu'ils devaient prendre en compte le fait que le résultat négocié serait soumis à l'approbation de l'opinion publique.

Le résultat définitif - 57% de oui et 43% de non - constitue un soutien clair et suffisant à l'adhésion, mais il a aussi prouvé que les positions des adversaires ne peuvent être négligées lors de l'élaboration de notre stratégie nationale. Au dire des adversaires, la Finlande ne sera pas en mesure de faire entendre sa voix au sein de l'Union. L'objectif de notre politique européenne sera donc de convaincre les sceptiques que leurs craintes sont vaines.

Pourquoi la Finlande et la Suisse ont-elles pris des chemins différents ?

La Finlande et la Suisse ont emprunté des voies divergentes. La Finlande est passée de l'Association européenne de libre-échange à l'Espace économique européen et à l'adhésion à l'Union européenne, alors que la Suisse s'est contentée de l'Association européenne de libre-échange. Malgré de nombreuses ressemblances, c'est notre situation sur la carte de l'Europe qui fait une différence essentielle entre les deux pays. La Suisse est située au coeur de notre continent, tandis que la Finlande est à sa périphérie nord. De ce fait, la présence à la table des décisionnaires européens est beaucoup plus importante pour la Finlande que pour la Suisse.

La Finlande occupe aussi une position particulière à un moment où la Russie cherche sa place dans la nouvelle Europe. Je suis persuadé que la Finlande aura désormais de meilleures possibilités pour favoriser une évolution qui permettra, sur le plan économique, de rattacher la Russie à l'ensemble de l'Europe. En outre, la Finlande désire encourager les Etats membres de l'Union à mener une politique constructive visà-vis de la Russie.

Pendant la guerre froide, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les Nations unies ont joué un rôle central dans notre politique de neutralité. Au sortir de la guerre froide, la Finlande peut maintenant jouer un rôle actif aussi au sein de l'Union. Non seulement le rapprochement entre la Russie et l'Union, mais aussi l'élargissement de celle-ci aux pays baltes et à ceux d'Europe centrale et orientale répondent aux objectifs finlandais. Les buts - le renforcement de la stabilité et l'accroissement de la prospérité dans nos régions voisines - sont toujours les mêmes que pendant la guerre froide, mais la Finlande est maintenant en mesure de se servir de nouveaux instruments pour les atteindre.

La Finlande, membre de l'Union européenne

Comme je l'ai déjà fait remarquer, l'adhésion à l'Union est un instrument, non une fin en soi, pour défendre nos intérêts. A l'heure actuelle, un vaste débat se déroule chez

nous sur les objectifs de la construction européenne. Certaines questions tranchent déjà sur le reste.

L'Union européenne est une communauté d'Etats souverains et c'est sur cette base que sa construction devra se poursuivre aussi à l'avenir. Cela assurera aux petits Etats la position qui leur revient dans le processus décisionnel. Ni l'intergouvernementalisme ni un élargissement éventuel ne devront pour autant paralyser l'action de l'Union, mais celle-ci devra rester efficace dans tous les domaines qui lui seront confiés. La subsidiarité devra être un de ses principes de base. Une bonne répartition des tâches entre l'Union et les Etats membres est essentielle tant pour l'efficacité que pour la démocratie.

L'Union ne doit pas oublier sa responsabilité vis-à-vis de l'Europe dans son ensemble. La coopération au niveau de tout notre continent demeurera l'un de ses principaux objectifs. L'un des moyens pour atteindre cet objectif sera donc l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale.

La Finlande n'est pas un partenaire qui ne tirerait que profit de son adhésion, elle a aussi quelque chose à apporter aux autres: en effet, elle modifie, d'une manière décisive, les contours géographiques de l'Union. C'est la première fois que l'Union partage une longue frontière commune avec la Russie, qui se prolonge largement au-delà du cercle polaire jusqu'aux régions arctiques. La Finlande et la Suède augmentent aussi de 50% la superficie forestière de l'Union. L'égalité des sexes, la conscience écologique, la transparence des administrations, une démocratie solide et une forte solidarité sociale font partie intégrante de l'héritage nordique. La Finlande désire maintenant partager ses expériences avec les autres.

L'intégration est un processus continu qui touche à la fois à l'évolution interne de notre pays, à la restructuration de l'Union et à l'avenir de tout le continent. C'est à ce processus que la Finlande veut désormais participer activement.